

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2017

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Jacqueline DIARD, Brahim OUAREM, Laurence MAZEAU, Farid AMRANE, Philippe DECOMBLE, Michelle BOUCHON, Dominique GENDRE, Marie-Thérèse LELU VALNOT, Mohammed ZAOUI, Philippe ROGER, Maria DE JESUS CARLOS, Olivier LEONHARDT, David LAROSE, Danielle VADROT, Danièle GARCIA, Jean-Pierre VIMARD, Nadine LEFORT, Jean-Pierre DUPERRON, Aïda CHERIF, Franklin OBIANYOR, Nadia CARCASSET, Jean Marc FERNANDEZ, Jean POUCH, Thomas ZLOWODZKI, Marie-Noëlle ROLLY, Gaël FOUILLEUL, José PINTO CORDEIRO, Suzanne PETTI, Nicole ESTEVE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Celso LIBANIO COUTINHO (pouvoir à M. GENDRE), Brigitte JAUNET (pouvoir à Mme GARCIA), Claudine SOREL (pouvoir à Mme LEFORT), Berivan DELEN (pouvoir à M. ROGER), Kévin MOUCHEL (pouvoir à Mme VADROT), Marc LE MEUR (pouvoir à Jean-Pierre DUPERRON), Isabelle HUON (pouvoir à M. DECOMBLE), Sophie GODAR (pouvoir à Mme ROLLY), Yassin LAMAOU (pouvoir à M. POUCH).

Absent :

Monsieur le Maire constate que le quorum est réuni et déclare la séance ouverte à 20h35.

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu par courrier le 19 octobre dernier la démission de Madame Elodie Sol, de son poste de conseillère municipale.

En application de l'article L 270 du Code électoral qui prévoit que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu, est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste, dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit, Monsieur Jean-Marc FERNANDEZ remplace Madame Elodie SOL au sein du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Suite à une question de M. Pouch, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 décembre les procès-verbaux des conseils municipaux des 29 septembre, 10 et 17 octobre 2017.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

1 – Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil de sa délégation de pouvoirs

Dans le cadre de sa délégation le Maire a signé 44 décisions :

- | | |
|-------------|---|
| N° 2017/195 | Bal de la semaine bleue - Signature du contrat avec Pascal de Smet |
| N° 2017/228 | Formation du Personnel - ADIAJ Formation |
| N° 2017/238 | Formation du Personnel par apprentissage - ACPPAV |
| N° 2017/239 | Formation du Personnel - 360 degrés Sécurité |
| N° 2017/229 | Convention partenariale - Hôpital de jour Camino du CHSF |
| N° 2017/230 | Convention partenariale - Association de Villepinte |
| N° 2017/240 | Convention partenariale - IME Les Pampoux |
| N° 2017/247 | Signature d'une convention avec la ville de Villiers sur Orge pour des enfants en classe ULIS |
| N° 2017/248 | Signature d'une convention avec la ville de Saint Michel sur Orge pour des enfants en classe ULIS |
| N° 2017/249 | Signature d'une convention avec la ville de Brétigny sur Orge pour des enfants en classe ULIS |

- N° 2017/250 Signature d'une convention avec la ville de Morsang sur Orge pour des enfants en classe ULIS
- N° 2017/215 Signature d'une convention de partenariat avec la maison de retraite Les Jardins du Plessis
- N° 2017/222 Convention de partenariat avec le Foyer des Mares Yvon - Année 2017-2018
- N° 2017/223 Signature d'une convention de partenariat avec l'institut IME Notre école 2017-2018
- N° 2017/209 Contrat avec l'entreprise Touk Touk compagnie
- N° 2017/210 Contrat avec la société SG Sécurité
- N° 2017/226 Contrat avec Thierry KI
- N° 2017/231 Contrat avec la Ligue 91 et l'UDAF afin de développer le plaisir de la lecture
- N° 2017/213 Sollicitation d'une subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental - Contrat culturel de territoire
- N° 2017/236 Signature de la convention de partenariat à titre onéreux passée entre Claire Girard (Louise-Alice) et la commune de Sainte-Geneviève-des Bois
- N° 2017/237 Signature d'un contrat de cession avec l'association Les Passeurs d'Ondes
- N° 2017/208 Convention de mise à disposition gratuite des véhicules 9 places pour SGS section Handball - saison 2017-2018 - Signature de la convention
- N° 2017/212 Convention de mise à disposition gratuite des véhicules 9 places pour SGS section Tennis de table - saison 2017-2018 - Signature de la convention
- N° 2017/219 Convention de mise à disposition gratuite des véhicules 9 places pour SGS section GRS saison 2017-2018 - Signature de la convention
- N° 2017/234 Convention de mise à disposition gratuite des véhicules 9 places pour SG Triathlon saison 2017-2018 - Signature de la convention
- N° 2017/216 Séjour des retraités en Corse - Calvi - La Balagne
- N° 2017/217 Séjour des retraités aux Iles Canaries - Signature de marché
- N° 2017/218 Séjour croisière des retraités en Allemagne - Signature de marché
- N° 2017/224 Colis de Noël pour les retraités - Signature de contrat
- N° 2017/192 Signature d'un contrat avec l'orchestre Staries show pour les festivités du 2 février 2018
- N° 2017/193 Signature d'un contrat avec l'orchestre Staries Show pour les festivités du 20 et 21 janvier 2018
- N° 2017/194 Signature d'un contrat avec l'orchestre Staries Show pour les festivités du 13 janvier 2018
- N° 2017/214 Signature d'un contrat avec la société ADM Spectacles pour les représentations du 27 et 28 janvier 2018
- N° 2017/242 Contrat de fourniture - Acquisition de guirlandes lumineuses - Signature de contrat
- N° 2017/245 Illuminations de fin d'année - Signature de marché
- N° 2017/211 Contrat de maintenance de logiciels informatiques - Signature de contrat
- N° 2017/220 Occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz
- N° 2017/221 Occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

N° 2017/199	Réhabilitation et extension de la salle de la Bergerie - Modification de marché n°1 - Prestation supplémentaire tranche ferme
N° 2017/241	Réhabilitation et extension de la salle de la Bergerie - Modification de marché lot 2 - Prestation de travaux sur la tranche ferme et diminution sur la tranche conditionnelle 2 - Avenant 1
N° 2017/225	Réalisation de travaux d'électricité d'entretien du patrimoine communal et d'intervention lors des manifestations - Signature du marché
N° 2017/227	Enlèvements des déchets flottants des douves du Donjon et des mares du Parc Pierre
N° 2017/235	Avenant de transfert de la convention d'occupation du domaine public par la société Bouygues Télécom pour l'antenne 3 rue Romain Rolland
N° 2017/251	Restructuration et réhabilitation de l'ancienne piscine - Menuiseries extérieures lot n°5

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

2 – Désignation de Madame Maria De Jesus Carlos, Adjointe au Maire, en remplacement de Mme Elodie Sol aux commissions municipales permanentes et autres instances particulières de la Commune

Il convient de désigner Madame Maria De Jesus Carlos pour remplacer Madame Elodie SOL au sein des Commissions municipales permanentes et instances dont elle était membre :

Commissions permanentes municipales :

- Commission Développement Economique, Emploi, Commerce Local, Politiques environnementales, Développement Durable et Déplacements (C1),
- Commission Budgétaire,
- Commission consultative des services publics locaux.

Madame Maria De Jesus Carlos est désignée comme référente au développement durable.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

3 – Désignation de Monsieur Farid Amrane, Adjoint au Maire, à la commission d'aménagement

Il convient de désigner Monsieur Farid Amrane pour remplacer Madame Elodie SOL au sein de la Commission d'Aménagement dont elle était membre.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

4 – Désignation de Monsieur Jean-Marc Fernandez, conseiller municipal, aux commissions municipales permanentes et autres instances particulières à la Commune

Monsieur Jean-Marc Fernandez remplace Madame Elodie Sol au sein du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, il est nécessaire de modifier les Commissions municipales et les différentes instances.

Commissions permanentes municipales :

- De la Commission Education, Activités Péri Scolaires, Petite Enfance, Jeunesse, Citoyenneté et Activités Extra Scolaires (C2).

Instances particulières à la commune :

- Du Comité consultatif des Marchés Forains,
- Du Comité des Œuvres Sociales du personnel et des agents assimilés (membre suppléant).

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 5 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Esteve).

5 – Désignation des membres du conseil municipal aux conseils d'école de la Ville

DESIGNER Monsieur Brahim Ouarem, Adjoint au Maire en remplacement de Monsieur Frédéric Petitta au sein :

- Du Conseil d'école de l'école Louis Pergaud élémentaire.

DESIGNER Monsieur Farid Amrane, Adjoint au Maire en remplacement de Monsieur Frédéric Petitta au sein :

- Du Conseil d'école de l'école Jean Jaurès.

DESIGNER Madame Maria De Jesus Carlos, Adjoint au Maire en remplacement de Monsieur Frédéric Petitta au sein :

- Du Conseil d'école de l'école de l'Etang.

DESIGNER Monsieur Jean-Pierre Vimard, Conseiller municipal en remplacement de Madame Elodie Sol au sein :

- Des Conseils d'école des écoles Ferdinand Buisson élémentaire et maternelle.

DESIGNER Monsieur Jean-Marc Fernandez, Conseiller municipal en remplacement de Madame Elodie Sol au sein :

- Du Conseil d'école de l'école Fernand Léger.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 5 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Esteve).

6 – Désignation de Monsieur Olivier Leonhardt, conseiller municipal aux commissions municipales permanentes et autres instances particulières à la Commune

Il convient de désigner Monsieur Olivier Leonhardt pour remplacer Monsieur Frédéric Petitta au sein des Commissions municipales permanentes et instances dont il était membre :

Commissions permanentes municipales :

- De la Commission Logement, Urbanisme, Protection de l'équilibre Urbain, Travaux (C5).

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 5 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Esteve).

7 – Désignation de Monsieur Frédéric Petitta, Maire, au comité de défense des communes riveraines de l'aéroport d'Orly

Il convient de le désigner Monsieur Frédéric Petitta pour remplacer Monsieur Olivier Leonhardt au sein du Comité de défense des communes riveraines de l'aéroport d'Orly.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour 3 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

8 – Mise à jour du tableau des effectifs

Suppression : (3 postes)

- 1 poste de sage-femme de classe exceptionnelle,
- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants,
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique ppal de 1ère classe 4 heures hebdomadaires.

Suppression de ces postes conformément à la délibération du conseil municipal du 29/09/2017.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 5 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Esteve).

9 – Dispositif de titularisation

Il s'agit d'adopter le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, dans le cadre de la prolongation de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique (loi n°2016-483 du 20 avril 2016). Dans ce cadre, la DRH a procédé au recensement de deux agents éligibles au dispositif de titularisation.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour, 1 voix contre (M. Zlowodzki) et 3 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

10 – Domaine funéraire – Taxe d'inhumation – Tarification 2018

Augmentation de 1 % des tarifs pour l'année 2018.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 4 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, Mme Rolly, M. Lamaoui).

11 – Concessions de terrains, cases et caveaux provisoires dans les cimetières – Tarification 2018

Augmentation de 1 % des tarifs pour l'année 2018.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 4 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, Mme Rolly, M. Lamaoui).

12 – Relais Assistantes Maternelles 1 et 2 – Renouvellement d’agrément CAF (2018-2021)

A Sainte-Geneviève-des-Bois, deux Relais Assistantes Maternelles existent, et bénéficient d’un agrément de la Caisse d’Allocations Familiales (CAF). Cet agrément donne lieu au versement d’une prestation de service « Relais Assistantes Maternelles » dans le cadre d’une convention d’objectifs et de financement.

Chaque année, la Ville adresse pour chacun des Relais, le compte de résultat (les bilans qualitatif et quantitatif) pour l’activité de l’exercice écoulé et le budget prévisionnel de fonctionnement pour l’activité de l’exercice en cours.

En contrepartie, la CAF participe financièrement aux frais de fonctionnement des Relais par l’octroi d’une Prestation de Service Ordinaire.

- La prestation de service des « Relais Assistantes Maternelles » (Fonds CNAF) s’élève à environ 40% du coût total de fonctionnement. Cela dans la limite d’un plafond, réévalué chaque année par la CNAF et calculé pour un poste d’animateur à temps complet.

L’agrément en cours prendra fin le 31 décembre 2017.

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

13– Convention d’objectifs et de financement d’une prestation de service à conclure avec la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) – Contrat Local d’Accompagnement Scolaire 2017-2018

Signature d’une convention d’objectifs et de financement avec la CAF concernant la prestation de service CLAS pour la période du 1er septembre 2017 au 30 juin 2018.

Les actions d’accompagnement à la scolarité comportent deux volets complémentaires :

- un volet de soutien à la parentalité en direction des familles dont les enfants sont intégrés dans le dispositif,
- un volet « accompagnement à la scolarité » à proprement parler, destiné aux enfants et aux jeunes qui ne bénéficient pas des ressources nécessaires dans leur environnement.

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

14 – Demande de subvention auprès du conseil départemental de l’Essonne pour 2018 : signature du Contrat Culturel de Territoire et de toutes pièces relatives à la subvention

Il s’agit de d’établir une demande auprès du Conseil Départemental de l’Essonne afin d’obtenir des subventions pour les actions culturelles menées sur le territoire de la ville en 2018.

La Ville présente dans ce contrat des dépenses liées à l’achat de matériel pour le service jeunesse, le conservatoire et pour l’équipement de lieux culturels.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

15 – Utilisation des salles municipales et approbation des tarifs année 2018

Augmentation de 1 % des tarifs pour l’année 2018.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

16 – Ouvertures dominicales pour l’année 2018 – Avis du conseil municipal

Les dates suivantes sont proposées :

07 janvier 2018: « Blanc »

14 janvier 2018: soldes d’hiver

avril 2018: Pâques

29 avril 2018: pont du mai

juillet 2018: soldes d’été

02 et 9 septembre 2018: rentrée scolaire

02, 09, 16, 23 et 30 décembre 2018 : fêtes de fin d’année

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour, 1 voix contre (Mme Esteve) et 2 abstentions (M. Decomble, Mme Huon).

17 – Classement dans le domaine public communal des parcelles BH n°464, BH n°466, BH n°468 et AC n°678 sises avenue Gabriel Peri

Ces parcelles sont actuellement classées dans le domaine privé de la Commune. Aussi, considérant que ces espaces sont ouverts à la circulation publique, à usage de trottoir, il y a lieu de les intégrer au domaine public.

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

18 – Cession de la propriété sise 7 rue Roger Martin du Gard Lot B (logements Macé collège)

DECIDE de céder le bâtiment 7 rue Roger Martin du Gard, lot B, constitué de 8 logements, situé sur la parcelle cadastrée section AK n° 135, devant faire l'objet d'une division pour une cession d'assiette foncière d'environ 1 406 m² au prix de 454 956 euros (estimation des domaines moins environ 8%) à la Société Essonne Habitat. Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 voix contre (M. Zlowodzki).

19 – Concession d'aménagement des Franges du Champ de Foire II – Signature de l'avenant n°5 à la concession

La présente concession est prorogée d'une année supplémentaire, dédiée essentiellement à la finalisation des rétrocessions et à la gestion précontentieuse avec l'opérateur ELGEA. Une rémunération complémentaire de l'aménageur est proposée à hauteur de 20 000€, qui n'impute en rien l'excédent reversé à la Ville.

Cette délibération est adoptée par 27 voix pour et 9 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Lamaoui, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Esteve). M. Leonhardt, M. Amrane et M. Petitta ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la SORGEM.

20 – Cession de la parcelle sise 17 rue Henri Barbusse cadastrée section AI n° 14

DECIDE de céder la parcelle cadastrée AI n° 14 sise 17 rue Henri Barbusse, d'une contenance de 495 m², au prix de 212 300 euros (deux cent douze mille trois cent euros) à M. et Mme DA CUNHA Miguel. Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 voix contre (M. Zlowodzki).

21 – Demande d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau – Projet du bassin du Breuil – Syndicat de l'Orge – Avis du conseil municipal

Le Code de l'Environnement (article L214-1 à L214-5) soumet à autorisation ou déclaration les travaux/actions entraînant notamment un prélèvement d'eau, une modification de l'écoulement des eaux, la destruction de zone de reproduction/croissance ou d'alimentation.

Dans le cas de la demande du Syndicat de l'Orge, l'ampleur du programme a conduit à une demande d'autorisation et non une simple déclaration. Le Conseil Municipal est donc invité à donner son avis sur ce projet aux vus des travaux prévus et incidences du projet.

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

22 – SEMARDEL : rapport de gestion, du bilan comptable et financier et du rapport du commissaire aux comptes – Année 2016

Ce rapport et ses annexes font l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ces documents.

23 – Rapport d'activités de Cœur d'Essonne Agglomération – Année 2016

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ce document.

24 – Délibération concordante de validation des charges relative au transfert de compétences en 2017 vers Cœur d'Essonne Agglomération

La commission d'évaluation des charges s'est réunie à deux reprises les 4 juillet et 27 septembre 2017 pour valider le coût des transferts de compétences à CDEA au janvier 2017. Le rapport définitif en date du 27 septembre 2017 doit être adopté par tous les conseils municipaux à la majorité qualifiée dans un délai maximum de 3 mois.

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 7 décembre 2017, votera le montant de l'attribution de compensation corrigé pour 2017. La ville de Sainte-Geneviève-des-Bois n'est pas concernée par les modifications actées dans le présent rapport et ne fera l'objet d'aucune correction du montant de son attribution de compensation. Ce rapport concerne principalement les communes de l'ex Communauté de Communes de l'Arpajonnais.

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

25 – Garantie solidaire accordée à la Sorgem pour l'opération d'aménagement Les Franges III

La Sorgem sollicite la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois afin d'obtenir une garantie solidaire dans le cadre de l'opération d'aménagement les Franges III pour la construction de logements et aménagement d'espaces publics, rue de la Mare au Chanvre à Sainte Geneviève des Bois.

Il s'agit ici de garantir un prêt d'un montant de 700 000,00 € d'une durée de 3 ans contracté auprès du Crédit Agricole pour réaliser cette opération.

Cette délibération est adoptée par 27 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 6 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Esteve). M. Leonhardt, M. Amrane et M. Petitta ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la SORGEM.

26 – Décision Modificative n° 2 du budget 2017

Cette décision modificative a principalement un rôle de régularisation au regard des réalisations sur l'exercice 2017. Elle s'équilibre dans chaque section sans virement de section à section.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 4 voix contre (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

27 – Budget supplémentaire de l'exercice 2017 – Service de Soins Infirmiers à Domicile

APPROUVE le budget supplémentaire 2017 du Service de Soins Infirmiers A Domicile, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

- Section d'exploitation....	0,00 €
- Section d'investissement....	32 188,09 €

DECIDE de s'aligner sur l'Agence Régionale de Santé Ile de France (A.R.S.) pour la reprise de l'excédent de fonctionnement 2015 accordée, soit 20 047,87 € au lieu des 24 085,87 € votés lors du compte administratif 2015 du Service de Soins Infirmiers à Domicile (soit une réduction de 4 038 €).

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

28 – Transmission au conseil municipal de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la saisine de la SFIL

DONNE ACTE de la transmission par le Maire au Conseil Municipal de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes en date du 09/10/2017.

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ce document.

La séance est levée à 23h45.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 5 décembre 2017.

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Mairie en exécution des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération